



# Fiche Signalétique

---

---

## Section 1 : Identification du produit et de l'entreprise

---

---

**Nom du produit :** Dégraissant Super-Soy™  
**Numéro(s) de produit :** 73135  
**Utilisation du produit :** Dégraisseur d'usage polyvalent

**Coordonnées du fabricant / fournisseur :**

<u>Aux États-Unis :</u> CRC Industries, Inc. 885 Louis Drive Warminster, PA 18974 <a href="http://www.crcindustries.com">www.crcindustries.com</a> 1-215-674-4300(Généralités) 800- 521-3168 (Technique) 800-272-4620 (Service à la clientèle)	<u>Au Canada :</u> CRC Canada Co. 2-1246 Lorimar Drive Mississauga, Ontario L5S 1R2 <a href="http://www.crc-canada.ca">www.crc-canada.ca</a> 1-905-670-2291
---	--

Urgence 24 heures – CHEMTREC : 800-424-9300 ou 703-527-3887

---

---

## Section 2 : Identification des risques

---

---

### Vue d'ensemble des risques

**AVERTISSEMENT :** Peut causer une irritation cutanée. Contenu sous pression.  
Apparence et odeur : Liquide transparent jaune léger, légère odeur d'acétone

### Effets potentiels sur la santé :

**EFFETS AIGUS :**

**YEUX :** Peut causer une légère irritation ainsi que la brûlure et la rougeur.

**PEAU :** Un léger contact peut causer une légère irritation, telle que la rougeur, les démangeaisons, ou la sécheresse cutanée. Ce produit contient une composante sensibilisante chez les animaux. Un contact prolongé ou répété avec ce produit peut causer des réactions allergiques cutanées.

**INHALATION :** L'inhalation des vapeurs ou des jets de ce produit peut irriter l'appareil respiratoire. Une exposition prolongée aux vapeurs peut causer des effets semblables à l'anesthésie tels que les maux de tête, les étourdissements, et la nausée.

**INGESTION :** L'ingestion de grandes quantités de produit peut entraîner des malaises gastro-intestinaux, y compris l'irritation, la nausée, ou la diarrhée.

**EFFETS CHRONIQUES :** Aucun connu.

**ORGANES VISÉS :** Aucun connu.

**État physique aggravé par exposition :** Aucun connu.

Se reporter à la section 11 pour les renseignements sur la toxicologie et la cancérogénicité

---



---

**Section 3 : Composition / Renseignements sur les ingrédients**


---



---

COMPOSANT	NUMÉRO CAS	% par pds
Ester méthylique de soja	67784-80-9	75 - 85
Lactate d'éthyle	97-64-3	3 - 8
Acides gras, tallöl, monoesters avec sorbitan	61791-48-8	3 - 8
Éther n-propylique du dipropylèneglycol	29911-27-1	1 - 5
acétone	67-64-1	1 - 5
Dioxyde de carbone	124-38-9	1 - 5

---



---

**Section 4 : Premiers soins**


---



---

Contact oculaire :	Asperger immédiatement avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin, si l'irritation persiste.
Contact cutané :	Retirer les vêtements contaminés et laver la zone touchée avec du savon et de l'eau. Consulter un médecin, si l'irritation persiste. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.
Inhalation :	Déplacer la personne à l'air frais. Maintenir la personne calme. Si la personne ne respire pas, donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Communiquer avec un médecin.
Ingestion :	En cas d'ingestion d'une grande quantité de produit, ne pas provoquer les vomissements. Communiquer avec un médecin.
Avis aux médecins :	Traitement symptomatique.

---



---

**Section 5 : Mesures en cas d'incendie**


---



---

<b>Propriétés d'inflammabilité :</b>	Ce produit est ininflammable conformément à la définition des essais d'inflammabilité pour aérosol. (Vous reporter à 16 CFR 1500.3(c)(6) ). Cet aérosol ne présente pas de thermodilatabilité ni de retour de flamme. Le liquide aspergé est inflammable.		
Point d'éclair	84°F / 29°C (TCC)	Limite d'explosion supérieure	ND
Température d'autoallumage :	ND	Limite d'explosion inférieure	ND

**Données pour incendie et explosion :**

Moyen d'extinction approprié :	Produit chimique sec, mousse, dioxyde de carbone, et brume d'eau
Produits de combustion :	Oxydes de carbone
Risques d'explosion :	Les contenants aérosols peuvent, lorsqu'ils sont exposés à la chaleur d'un feu, accumuler de la pression et exploser.
Protection des pompiers :	Les pompiers doivent porter des appareils respiratoires autonomes, approuvés par NIOSH pour la protection contre la suffocation et la décomposition toxique possible des produits. Une protection oculaire et cutanée doit être fournie. Utiliser un vaporisateur d'eau pour maintenir les contenants exposés à l'incendie et pour affaiblir les vapeurs pouvant se former lors de la décomposition du produit.

## Section 6 : Mesures en cas de fuites accidentelles

Précautions personnelles : Use personal protection recommended in Section 8.

Précautions pour l'environnement : Prendre les précautions nécessaires pour éviter la contamination du sol et des surfaces d'eau. Ne pas vidanger dans les égouts ni les collecteurs d'eau pluviales.

Méthodes de confinement et de nettoyage : Ériger une digue autour du déversement. Ventiler la zone avec de l'air frais. Dans un espace confiné ou dont la circulation d'air est limitée, les nettoyeurs doivent porter une protection respiratoire appropriée. Récupérer ou absorber le matériel répandu à l'aide d'un absorbant indiqué pour les déversements de produits chimiques. Mettre les absorbants utilisés dans des contenants de déchets appropriés.

## Section 7 : Entreposage et manipulation

Procédures de manipulation : Éviter le contact avec les yeux et la peau. Éviter de respirer les vapeurs ou les brumes de ce produit. Bien laver après la manipulation. Ne pas utiliser à proximité de flammes nues ou autres sources d'ignition. Faire preuve de prudence autour d'équipement sous tension. Le contenant métallique devient conducteur lorsqu'il est en contact avec une charge. Ceci peut entraîner un choc électrique ou une gerbe de feu blessant l'utilisateur. Les directives d'utilisation du produit se trouvent sur l'étiquette du produit.

Procédures d'entreposage : Conserver dans un endroit frais et sec, à l'abri des rayons du soleil. Les boîtes d'aérosol doivent être conservées à une température inférieure à 120°F / 49°C afin d'éviter la rupture des boîtes.

Niveau d'entreposage d'aérosol I

## Section 8 : Contrôles d'exposition / Protection personnelle

### Directives sur l'exposition :

COMPOSANT	OSHA		ACGIH		AUTRE		UNITÉ
	TWA	STEL	TWA	STEL	TWA	SOURCE	
Ester méthylique de soja	NE	NE	NE	NE	NE		
Lactate d'éthyle	NE	NE	NE	NE	NE		
Acides gras, tallöl, monoesters avec sorbitan	NE	NE	NE	NE	NE		
Éther n-propylique du dipropylèneglycol	NE	NE	NE	NE	NE		
acétone	1000	NE	500	750	NE		ppm
Dioxyde de carbone	5000	30000 (v)	5000	30000	NE		ppm
N.E. Non établi      (C) Ceiling (plafond)      (S) – skin (peau)      (V) – Vacated (libre)							

### Contrôles et protection :

Contrôles techniques : L'aire doit être suffisamment aérée. Un appareil d'aspiration local est habituellement préféré, car il permet de contrôler les émissions d'un contaminant à la source, empêchant sa dispersion dans l'aire de travail. Si nécessaire, utiliser des moyens mécaniques pour maintenir les niveaux de vapeur en dessous des directives d'exposition. Dans un espace confiné, observer les règlements OSHA en vigueur.

Protection respiratoire : Aucune requise pour un travail effectué sous une ventilation adéquate. S'il n'est pas possible d'avoir des contrôles mécaniques ou si l'exposition dépasse les limites d'exposition permises, utiliser un respirateur à cartouche filtrante approuvé par NIOSH avec une cartouche de produits chimiques anti-vapeurs organiques. Une surveillance de l'air est indispensable pour établir les niveaux d'expositions des employés. Utiliser un appareil respiratoire autonome dans les espaces confinés et en cas d'urgence.

Protection visuelle/ faciale : Sous des conditions normales, porter des lunettes de protection. En cas de probabilité raisonnable de contact avec le liquide, porter des lunettes protectrices contre les agents chimiques.

Protection cutanée : Utiliser des gants de protection en nitrile ou en néoprène. Utiliser, également, un survêtement de protection en cas de contact prolongé ou répété avec la peau.

---

---

## Section 9 : Propriétés physiques et chimiques

---

---

État physique : liquide

Couleur : jaune léger, transparent

Odeur : Légère odeur d'acétone

Seuil d'odeur : N.D.

Gravité particulière : 0,894

Point d'ébullition initial : 133°F / 56°C

Point de congélation : ND

Pression de vapeur : ND

Densité de vapeur : > 1 (air = 1)

Taux d'évaporation : Lent

Solubilité : insoluble dans l'eau

Coefficient de distribution eau/huile : ND

pH: NA

Composés Organiques volatiles Pds % : 8,2      g/L : 73,3      lb/gal : 0,6

---

---

## Section 10 : Stabilité et réactivité

---

---

Stabilité : Stable

Conditions à éviter : Sources d'ignition

Matériaux incompatibles : Agents oxydants puissants et alkalis

Produits à décomposition dangereuse : Le méthanol peut être émis si hydrolysé ou saponifié.

Possibilité de réactions dangereuses : Non

---

---

## Section 11 : Information toxicologique

---

---

Ce produit n'a pas subi d'études toxicologiques à long terme. L'information suivante est disponible pour les composants de ce produit.

### Toxicité aigue :

Composant	Oral LD50 (rat)	Dermique LD50 (lapin)	Inhalation LC50 (rat)
Ester méthylique, huile de soja	> 2 000 mg/kg	> 5 000 mg/kg	Aucunes données
Lactate d'éthyle	> 2 000 mg/kg	> 5 000 mg/kg	Aucunes données
Acides gras, tallöl, monoesters avec sorbitan	> 2 000 mg/kg	Aucunes données	Aucunes données
Éther n-propylique du	1 620 µL/kg	5 660 µL/kg	Aucunes données

dipropylèneglycol			
acétone	5 800 mg/kg	Aucunes données	50 100 mg/m <sup>3</sup> /8H
Dioxyde de carbone	Aucunes données	Aucunes données	470 000 ppm/30 M

**Toxicité chronique :**

Composant	OSHA Carcinogène	IARC Carcinogène	NTP Carcinogène	Irritant	Sensibilisateur
Ester méthylique, huile de soja	Non	Non	Non	E & S (modéré)	Inconnu
Lactate d'éthyle	Non	Non	Non	E & S (modéré)	Inconnu
Acides gras, tallöl, monoesters avec sorbitan	Non	Non	Non	Non	Inconnu
Éther n-propylique du dipropylèneglycol	Non	Non	Non	E (modéré) / S (moyen)	Inconnu

Composant	OSHA Carcinogène	IARC Carcinogène	NTP Carcinogène	Irritant	Sensibilisateur
acétone	Non	Non	Non	E & S (modéré) / R (moyen)	Oui
Dioxyde de carbone	Non	Non	Non	Non	Non

E – Œil	S – peau	R - Respiratoire
---------	----------	------------------

Toxicité reproductive : Aucune information disponible  
 Tératogénicité : Aucune information disponible  
 Mutagénicité : Ester méthylique, huile de soja : non-mutagène  
 Effets synergétiques : Aucune information disponible

**Section 12 : Information écologique**

Ce produit n'a pas subi d'études écologiques. L'information suivante est disponible pour les composants de ce produit.

Écotoxicité : Aucune information disponible  
 Persistance / Dégradabilité : Ce produit n'a pas subi le test de biodégradabilité, mais tous les composants de ce produit sont définis comme biodégradables.  
 Bioaccumulation / Accumulation: Aucune information disponible  
 Mobilité dans l'environnement : Aucune information disponible

**Section 13 : Élimination**

**Classification déchets :** Le liquide dispersé fait partie de l'élimination des déchets dangereux RCRA sur le plan de l'ignition portant le code de déchet D001. (Vous reporter 40 CFR Part 261.20 – 261.33)  
 Les contenants aérosols vides peuvent être recyclés. Les liquides doivent être récupérés et éliminés adéquatement.

Toutes les activités d'élimination doivent respecter les réglementations fédérales, provinciales et municipales. Les réglementations municipales peuvent être plus rigoureuses que les exigences fédérales ou provinciales.

**Section 14 : Information pour le transport**

Département des transports É.-U. (terre) UN1950, Aérosols, inflammable, 2.1, Quantité limitée

ICAO/IATA (air) : UN1950, Aérosols, inflammable, 2.1, Quantité limitée

IMO/IMDG (eau) : UN1950, Aérosols, 2.1, Quantité limitée

Réserves spéciales : Aucune

---

---

## **Section 15 : Réglementation**

---

---

### **Règlements fédéraux É.-U. :**

Toxic Substances Control Act (TSCA) (Loi réglementant les substances toxiques) :

Tous les ingrédients sont soit indiqués dans l'inventaire TSCA ou exemptés.

Comprehensive Environmental Response, Compensation and Liability Act (CERCLA) :

Il existe des quantités à déclarer pour les ingrédients suivants : Acétone (5 000 lb)

**Le National Response Center (800-424-8802) ou votre comité d'organisation en cas d'urgence local doit être immédiatement avisé de tous déversements ou fuites suite à la perte de l'un des ingrédients dont la quantité doit être déclarée.**

Superfund Amendments Reauthorization Act (SARA) Titre III :

Section 302 Substances extrêmement dangereuses (EHS) : Aucune

Section 311/312 Catégories de danger :	Risque d'incendie	Oui
	Risque réactif	Non
	Libération de pression	Oui
	Risque aigu pour la santé	Oui
	Risque chronique pour la santé	Non

Section 313 Produits chimiques toxiques :

Ce produit contient les substances suivantes qui doivent être reportées selon la section 313 du titre III de la loi SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) de 1986 et 40 CFR Part 372 :  
Aucune

Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique :

Section 112 Polluants atmosphériques dangereux : Aucune

Occupational Safety and Health Administration :

Ce produit est sous réglementation selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses.

### **Réglementation canadienne :**

Règlements sur les produits contrôlés :

Ce produit a été classé conformément aux critères de risque des règlements sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient toutes les informations requises par les règlements des produits contrôlés.

Classe de risque SIMDUT : A

Inventaire LIS canadien : Tous les ingrédients sont soit indiqués dans l'inventaire LIS ou exemptés.

### **Réglementation Union Européenne :**

Conformité RoHS : Ce produit est conforme à la Directive 2002/95/EC du Parlement européen et du Conseil du 27 janvier 2003. Ce produit ne contient aucune des substances interdites telles qu'énumérées à l'article 4(1) de la directive RoHS.

